

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 38 (2001)
Heft: 1491

Artikel: Réassurance : un solide rapport au risque
Autor: Jaggi, Yvette
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1010739>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un solide rapport au risque

Quels impacts ont eu les événements du 11 septembre sur les assureurs et réassureurs des tours du World Trade Center?

Les contrats de réassurance sont aux compagnies d'assurance ce que les contreforts et les arcs-boutants sont aux cathédrales. Ils les tiennent debout et suppriment, s'ils sont bien calculés, tout risque d'écroulement, de la construction financière ou de l'édifice architectural.

La réassurance est un business à la fois simple, nécessaire, particulier et solide, qui se distingue des autres assurances par un rapport tout aussi intime mais indirect, comme aseptisé, au risque, de préférence majeur. Pour résister à la pression de la masse des risques couverts, les assureurs se font épauler par les réassureurs. Ces derniers ne font pas partie des groupes financiers de bancassurance qui dominent les marchés vie et non vie, mais préservent l'autonomie nécessaire en cas de coup dur. Les principales sociétés pratiquant la réassurance sont en Europe la Münchener Rück (dite aussi Munich Re) et la Swiss Re (appellation internationalisée de la Schweizer Rück).

Les primes augmentent plus fortement que d'habitude

La Swiss Re, domiciliée à Zurich bien sûr, où elle a créé le «think tank» dirigé par Thomas Held, prévoit pour l'année courante un encaissement brut de primes pour un montant de 26 milliards, tenant le rythme d'une augmentation de 8 à 10% par an. Le bénéfice escompté pour 2001 était de 3,2 milliards avant que les attentats de Manhattan ne lui en enlèvent la bonne moitié.

C'est que la Swiss Re intervient, à l'instar de ses principales concurrentes, quand

surviennent des événements-catastrophes. Si la terrible année 1986 (Tchernobyl, Challenger, Schweizerhalle) n'a pas entraîné de paiements records, l'ouragan «Andrew», qui a fait trente-huit victimes aux USA et aux Bahamas le 23 août 1992 et le tremblement de terre de Northridge USA (soixante morts, le 17 janvier 1994) restaient de loin, jusqu'au 11 septembre 2001, les plus gros cas d'assurances, pour vingt et seize milliards de dollars respectivement (sans les dommages RC). Loin devant l'ouragan Lothar de Noël 1999, qui n'a coûté «que» huitante morts et six milliards de dollars pour les dégâts causés en France et en Suisse.

Familiarisées aux risques majeurs, les compagnies de réassurance sont désormais confrontées à ce qu'elles appellent des «actes terroristes extrêmes»

Avec les cinquante milliards au moins de dommages liés à la destruction des tours du WTC, les caisses des assureurs (Lloyd's en tête) et de leurs réassureurs vont se vider et les primes augmenter, encore plus fortement que d'habitude. Étrange et cruelle coïncidence: en vue des négociations de cet automne pour les factures 2002, les Cassandra de Swiss Re, alias les évaluateurs de la division «Risk

Engineering Services», avaient déposé, le 13 juillet dernier, un rapport sur les risques liés au symbole WTC, avec un scénario-catastrophe impliquant chute d'avions commerciaux, incendie majeur et très nombreuses victimes, le tout à motivation terroriste. Ce qui devait se présenter comme une évaluation de routine fondant une revendication commerciale est hélas devenu une coûteuse réalité tout juste deux mois plus tard.

Autre coïncidence: dans la *Schweizerische Handelszeitung* du mercredi 12 septembre paraissait une longue interview de Walter Kielholz, patron de Swiss Re. Il

parlait des bonnes affaires de la société, qui prévoyait de boucler en 2001 l'un des plus beaux exercices de son histoire. Avec une sorte d'euphorie peu commune dans l'assurance, Swiss Re prévoyait d'accélérer sa croissance par l'acquisition de l'une des principales sociétés de réassurance américaines, la Lincoln Re.

Les réassurances réagissent calmement

A notre connaissance, Swiss Re n'a pas inscrit ce rachat sur la liste des principales transactions annulées depuis le 11 septembre, à l'instar par exemple de la Deutsche Bank/J.P. Morgan qui ont renoncé à s'offrir pour 2,7 milliards de dollars la chaîne hôtelière Meristar Hospitality, appartenant au groupe Salomon Smith Barney. Mais les événements, sauvetage d'une compagnie aérienne suisse compris, exigent une réévaluation de l'opération Lincoln, de son fondement comme de ses modalités, qui seront de toute manière moins avantageuses que l'augmentation de capital originellement prévue et peu goûtée à la cote en juillet-août dernier.

Familiarisées aux risques majeurs que sont les catastrophes naturelles, les gros dommages aux infrastructures et même les opérations financières les plus audacieuses, les compagnies de réassurance sont désormais confrontées à ce qu'elles appellent des «actes terroristes extrêmes». Elles réagissent calmement, en révisant à la hausse les risques couverts en deuxième position et les primes demandées pour cette fonction de contreforts.

Les spéculateurs gagnent à chaque mouvement de cours en bourse, les réassureurs regagnent à chaque événement catastrophique. Un business paradoxal et nécessairement solide, en somme.

yx